

EVALUATION FINALE

DU VOLET NORD DU PROGRAMME 2017-2021 DE LA CRB-CF – BELGIQUE

COMITÉ D'ÉVALUATION : RESPONSABLE DU SERVICE ECM-DIH, COORDINATRICE DE PROJETS PMER, COORDINATRICE DE PROJETS ECM, RÉFÉRENTE POUR LA DIFFUSION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE, RESPONSABLE PARTENARIATS ET PROGRAMMES, COORDINATEUR DE PROJETS RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

1. Résumé

- + **But** : Evaluer l'atteinte des objectifs spécifiques et des résultats après quatre années et demie de mise en œuvre du programme 2017-2021 de la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone financé par la Direction Générale de Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD), capitaliser sur les leçons apprises et formuler des recommandations permettant de renforcer le déploiement du prochain programme quinquennal (2022-2026)
- + **Mandataire** : Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone, Département international, service Education à la citoyenneté mondiale et Droit international humanitaire
- + **Point focaux** : Karim Gangji (Responsable du service ECM-DIH) et Kelly Vanham (Chargée de Communication & Mobilisation ECM-DIH)
- + **Calendrier indicatif** : De septembre 2021 à février 2022. Le temps nécessaire pour la réalisation de l'évaluation est estimé à 35 jours au total.
- + **Lieux** : Belgique, essentiellement Bruxelles-Capitale, les provinces de Liège et de Hainaut.
- + **Budget indicatif** : 20.000 eur TTC.

2. Historique et contexte de l'évaluation

Présentation de la Croix-Rouge de Belgique

Mission et mandat

La Croix-Rouge de Belgique a pour objet de prévenir et d'atténuer les souffrances en conformité avec les principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité).

En tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, sa mission consiste notamment à :

- Agir en cas de conflits armés, s'y préparer dès le temps de paix, dans tous les domaines prévus par les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels en faveur de toutes les victimes de la guerre, tant civiles que militaires ;
- Propager les principes fondamentaux du Mouvement et le droit international humanitaire (DIH) afin de développer au sein de la population les idéaux de paix, de respect et de compréhension mutuelle entre tous les hommes et tous les peuples. La diffusion du DIH participe à sa mise en œuvre.

- Collaborer avec les autorités pour faire respecter le droit international humanitaire (mise en œuvre du DIH).

Structure

La Croix-Rouge de Belgique (CRB) est constituée sur base des Conventions de Genève du 12 août 1949 auxquelles la Belgique est partie, les Statuts du Mouvement de 1986 et la Loi du 30 mars 1891 qui accordent la personnification civile à l'Association de la Croix-Rouge de Belgique (M.B. du 02.04.1981).

En tant que société nationale, la CRB est membre du Mouvement CRCR qui se compose de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Belgique étant un Etat fédéral, l'organisation de la CRB épouse les structures communautaires : Communauté francophone, Communauté flamande et Communauté germanophone.

La Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone (CRB-Cf) est composée de départements/services thématiques, de départements supports et de comités provinciaux. Parmi ses départements, l'on retrouve le département international (DI).

Le département international de la CRB-Cf est en partie constitué en ASBL et bénéficie de l'agrément ONG depuis 1997. Il est composé de trois services opérationnels dont le service Education à la citoyenneté mondiale et Droit international humanitaire (service ECM-DIH). Le service ECM-DIH met en place des activités de diffusion du DIH sur le territoire de la région de langue française et de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale auprès du milieu scolaire (enseignant-es, autorités centrales et locales du milieu scolaire), des acteurs de deuxième ligne (acteur-rices relais, volontaires et permanent-es) et des décideur-euses politiques par de l'information, de la sensibilisation/conscientisation, de l'éducation, de la mobilisation et du plaidoyer (autorités centrales et locales du milieu scolaire, décideur-euses politiques).

Au sein de la CRB, l'on retrouve plusieurs parties prenantes en lien avec l'ECM-DIH :

- Le service ECM-DIH : responsable de service, référente pour la diffusion du DIH, conseiller juridique en DIH, chargé de communication, coordinatrice de projets PMER
- Les entités régionales ou provinciales : trois coordinatrices de projet ECM (Bruxelles-Capitale, Hainaut, Liège) et les volontaires

Ces actions sont menées grâce au soutien financier de la Direction générale Coopération belge au développement et Aide humanitaire (DGD) dans le cadre d'un programme quinquennal 2017-2021.

Présentation du programme 2017-2021

Le programme 2017-2021 de la CRB-Cf vise à contribuer à la réalisation d'un monde plus juste et solidaire (changement visé à long terme). Pour cela, notre programme poursuit d'une part un changement social au niveau de la conscience et de l'engagement à travers un processus éducatif en faveur de la solidarité internationale, par le biais des actions menées vers le milieu scolaire et vers les publics de deuxième ligne, et d'autre part, un changement politique par le biais de nos actions de plaidoyer vers les autorités centrales et locales du milieu scolaire (effectuées via le secteur des ACNG) et vers les décideur-euses politiques belges.

Nous accompagnons le changement au niveau individuel chez les enseignant-es, chez les volontaires et permanent-es de la CRB et chez les acteur-rices relais en leur permettant de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être et de renforcer leurs capacités par de l'information, de la sensibilisation/conscientisation, de l'éducation et de la mobilisation. Nous appuyons le changement des règles en influençant les décisions politiques et stratégiques par de l'information, de la sensibilisation/conscientisation et du plaidoyer vers les autorités du milieu scolaire (effectuées via le secteur des ACNG) et les décideur-euses politiques belges.

Afin de réaliser ces objectifs, la CRB construit sa légitimité, sa représentativité, son expertise et sa démarche qualité à travers son renforcement de capacités en interne, les synergies, les complémentarités, le travail en plateformes et réseaux et le travail sur sa base sociale.

Publics cibles

Nos groupes-cibles directs

- **Les enseignant-es** : à partir de la 5ème primaire jusqu'à la fin du secondaire, tous réseaux, filières et matières confondus.
- **Autorités centrales et locales du milieu scolaire** : la direction générale de l'enseignement obligatoire, l'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, le cabinet de la ministre de l'enseignement obligatoire, les réseaux de l'enseignement, les échevin-es de l'instruction publique, les pouvoirs organisateurs, les conseiller-es pédagogiques et les directions d'établissements scolaires, etc.
- **Acteur-rices relais** : les fonctionnaires du Ministère de la Défense, y compris la composante médicale, les fonctionnaires des SPF (en particulier Affaires étrangères et DGD, Chancellerie du Premier Ministre, Intérieur dont l'Office des étrangers, Santé publique et Justice), les fonctionnaires du Commissariat général aux réfugiés et apatrides, les fonctionnaires des Ministères de la Communauté française et de la Région wallonne et autres (futur-es) professionnel·les dans leur cadre de travail afin de renforcer leurs connaissances (OSC, journalistes et médias, avocat-es et magistrat-es, personnel médical civil, monde académique).
- **Volontaires et permanent-es CRB** : principalement les volontaires actif-ves en milieu scolaire, les volontaires et permanent-es relais (mandataires, responsables de département/service/province, formateur-rices, etc.).
- **Décideur-euses politiques** : parlementaires et assistant-es parlementaires fédéraux, cabinets et fonctionnaires des administrations (SPF Affaires étrangères, Intérieur, Justice, Santé publique, chancellerie du Premier Ministre, Ministère de la Défense, Région wallonne et Communauté française) dans le cadre d'un travail de plaidoyer.

A noter que dans le cadre de leur plan d'action DGD 2017-2021 respectif, la CRB-Cf et Rode Kruis Vlaanderen (RKV) réalisent conjointement diverses activités et résultats vers les décideur-euses politiques belges, dont, notamment :

- Des démarches auprès des décideur-euse-s politiques belges (parlementaires, assistant-es parlementaires fédéraux, cabinets et fonctionnaires des administrations) dans le cadre d'un travail de plaidoyer en faveur d'un meilleur respect du DIH : formations, sessions d'informations, dialogue bilatéral et confidentiel, Commission interministérielle de droit humanitaire, Conférences internationales Croix-Rouge Croissant-Rouge (CRCR) ;

- Une contribution active et conjointe aux réseaux et plateformes créés au sein du Mouvement CRCR avec des finalités différentes : rassembler des expert·es pour mener des processus de réflexion sur les défis actuels du DIH, émettre des recommandations et proposer des plans d'action en ce sens, identifier des engagements à prendre pour les Etats et les composantes du Mouvement CRCR.

Nos groupes-cibles indirects

- **Elèves** : à partir de la 5ème primaire jusqu'à la fin du secondaire, tous réseaux et filières et matières confondus.
- **Autorités belges** : Gouvernement fédéral, Gouvernements des Régions et Communautés.

Objectifs spécifiques et résultats attendus associés

Objectif spécifique 1 : Les enseignant·es ont renforcé durablement leur démarche en faveur de la citoyenneté mondiale et solidaire via les enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations et se positionnent comme acteurs·rices d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire dans un environnement scolaire propice.

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, 80 enseignant·es développent des approches pédagogiques adaptées à leur contexte d'intervention en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire via les enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 1500 élèves s'impliquent comme acteur·rices relais en menant une action de sensibilisation aux enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations, à l'échelle de leur école

Résultat 1 : Les enseignant·es développent et renforcent leur démarche ECM et leur compréhension des enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations avec l'appui de la CRB

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, 650 enseignant·es sont accompagnés par la CRB en vue d'augmenter leur compréhension des enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 75% des enseignant·es affirment avoir bénéficié d'un accompagnement de qualité (processus éducatif, thématique, outils et supports) de la part de la CRB

Résultat 2 : Les autorités centrales et locales du milieu scolaire sont influencées pour créer un environnement propice afin que les enseignants puissent développer leur démarche ECMS et renforcer leur compréhension des enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, la CRB partage son positionnement relatif à l'ECMS et/ou aux enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations avec les autorités centrales et locales du milieu scolaire par le biais de 40 actions

Objectif spécifique 2 : Les acteur·rices relais, les volontaires et permanent·es de la CRB et les décideur·euses politiques belges sont capables d'agir en faveur de la protection des victimes de conflits armés grâce à une meilleure application (connaissance, respect, promotion et utilisation) du DIH en tenant compte de la dimension genre.

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, nombre de fois où la CRB est sollicitée par les acteur·rices relais sur des questions d'application du droit international humanitaire

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 75 volontaires CRB mènent au moins 500 actions de sensibilisation de qualité en tenant compte de la dimension genre en faveur de la protection des victimes de conflits armés

Indicateur 3 : Dans les 5 ans, les autorités belges prennent position sur le DIH concernant les questions humanitaires en tenant compte de la dimension genre (50 prises de position en 5 ans)

Résultat 1 : Les acteur·rices relais ont renforcé durablement leurs connaissances du droit international humanitaire et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec l'appui et l'expertise de la Croix-Rouge de Belgique

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, 75% des 4500 acteur·rices relais participent à des actions de la CRB sur le droit international humanitaire et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 80% des acteur·rices relais touché·es, affirment avoir renforcé durablement leurs connaissances du droit international humanitaire et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec l'appui et l'expertise de la CRB

Résultat 2 : Les volontaires et permanent·es de la Croix-Rouge de Belgique ont renforcé leur compréhension des défis humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (en tenant compte des dimensions genre et environnement) et leur appropriation des Principes et valeurs humanitaires

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, 75% des 650 volontaires et permanent·es de la CRB participent à une action sur les défis humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les Principes et valeurs humanitaires

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 75% des volontaires et permanent·es de la CRB touché·es affirment avoir renforcé leur compréhension des défis humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et leur appropriation des Principes et valeurs humanitaires

Résultat 3 : Les décideur·euses politiques belges ont renforcé leurs connaissances du droit international humanitaire (en tenant compte du genre) et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec l'appui et l'expertise de la Croix-Rouge de Belgique.

Indicateur 3.1 : Dans les 5 ans, nombre de fois où la CRB a partagé activement un positionnement relatif au droit international humanitaire tenant compte du genre et/ou de l'environnement auprès des décideur·euses politiques belges. (50 partages de position en 5 ans)

Indicateur 3.2 : Dans les 5 ans, 75% des 75 (56) décideur-euses politiques belges appuyé-es, affirment avoir renforcé durablement leurs connaissances du droit international humanitaire et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge grâce à l'appui et l'expertise de la CRB

Les indicateurs 2.3 et 3.1 sont suivis en commun avec RKV. Le travail de plaidoyer vers les décideur-euses politiques a fait l'objet de l'évaluation commune à mi-parcours du programme 2017-2021.

La CRB-Cf a également des résultats relatifs au renforcement de sa démarche :

Résultat 3 de l'OS1 : La CRB renforce sa démarche qualité, qui intègre le genre et l'environnement, en collaboration avec les autres acteurs de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire

Indicateur 3.1 : Dans les 5 ans, la CRB a adopté et débuté la mise en œuvre d'un plan d'action environnement

Indicateur 3.2 : Dans les 5 ans, la CRB appuie au moins 3 réseaux ou plateformes d'ECM avec un apport spécifique sur le DIH et la migration et y partage son expérience

Résultat 4 de l'OS1 et de l'OS2 : La Croix-Rouge de Belgique met en œuvre son plan d'action genre

Indicateur 4.1 : Dans les 5 ans, le plan d'action genre de la CRB est mis en œuvre

Contribution au cadre stratégique commun Belgique :

Ces objectifs spécifiques et leurs résultats contribuent directement à plusieurs cibles stratégiques du Cadre stratégique commun (CSC) Belgique auxquelles la CRB-Cf a souscrit :

- Une cible stratégique du domaine 1 « Actions vers le milieu scolaire » : promouvoir l'exercice de la citoyenneté mondiale et solidaire auprès des différents groupes cibles et agents éducatifs pertinents (A1)
- Trois cibles stratégiques (C2, C3, C5) du domaine 4 « Actions vers les publics de première et de deuxième lignes » : élargir et soutenir (Informer, sensibiliser, conscientiser et/ou mobiliser) la base sociale en faveur d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire (C2), renforcer (informer, sensibiliser, former, conscientiser et/ou mobiliser) et/ou collaborer avec les acteurs relais en vue d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire (C3), renforcer les OSC/AI active dans la coopération au développement (y compris l'ECM) en vue d'améliorer la contribution des organisations à l'avènement d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire (C5).
- Trois cibles stratégiques (D1, D2, D3) du domaine 3 « Actions de Plaidoyer » : renforcer la reconnaissance de notre expertise par nos groupes cibles (D1), conclure, renforcer et/ou influencer des alliances sur des thèmes pertinents pour le développement (D2), influencer et appuyer les décideur-euses politiques nationaux, européens et internationaux et les acteurs privés en faveur du développement durable et des droits humains (D3).

3. Objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation est une évaluation finale du programme de la CRB-Cf financé par la DGD sur la période de mise en œuvre du programme (2017-2021).

Après près de quatre années et demie de mise en œuvre, cette évaluation a pour but premier la reddition des comptes auprès du bailleur de fonds : elle vise ainsi à apprécier l'atteinte des objectifs et à évaluer l'intervention au regard des critères CAD¹, à savoir, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la pertinence et la durabilité, et cela en tenant compte des thèmes transversaux tels que ceux du genre et de l'environnement ainsi que du travail en synergie avec d'autres acteurs.

Ces critères seront également observés à travers des questions d'apprentissage ayant pour but d'alimenter les réflexions autour du renforcement des approches envers les publics suivants :

- Les volontaires : accompagnement et encadrement
- Les enseignant-es : mise en projet et offre pédagogique
- Les acteur-rices relais : approche métier vers les professionnel·les

Le travail de plaidoyer auprès des décideur-euses politiques a quant à lui fait l'objet de l'évaluation intermédiaire, menée en commun avec la RKV. Cette évaluation pourra alimenter la présente évaluation.

L'évaluation a ainsi également un but secondaire d'apprentissage, les commanditaires souhaitant que celle-ci contribue à la capitalisation des leçons apprises de l'intervention (succès, freins, etc.) et se voir proposer des pistes éventuelles pour renforcer la mise en œuvre du prochain programme quinquennal (2022-2026).

Les résultats de l'évaluation seront utilisés par le service ECM-DIH et le management de la CRB-Cf et seront également partagés à la DGD et publiés sur le site web de la CRB-Cf.

Il est attendu de cette évaluation que ses conclusions puissent montrer l'atteinte des objectifs fixés par le service ECM-DIH et que les recommandations émises lui permettent de renforcer les stratégies mobilisées vers les différents publics dans le cadre de son prochain programme quinquennal.

4. Critères et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation appréciera l'atteinte des objectifs et résultats après quatre années et demie de mise en œuvre du programme.

L'évaluation répondra également aux questions évaluatives suivantes², sans pour autant s'y limiter ni y répondre dans un ordre préétabli étant donné leur indépendance :

- Au niveau de l'**impact** (contribution à) :
 - Dans quelle mesure les résultats ont-ils contribué aux effets escomptés (aux objectifs du programme) ?

¹ <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

² Les questions d'apprentissage indiquées en italiques. Elles sont à différencier des questions relevant générales aux critères relevant de la redevabilité

- *Nos stratégies d'intervention ont-elles favorisé l'engagement de nos publics cibles en faveur d'un meilleur respect du droit international humanitaire/dignité humaine en temps de conflit armé, à leur niveau et avec leurs propres canaux ? Comment mieux les articuler pour renforcer cet impact ?*
- **Au niveau de l'efficacité :**
 - *Les objectifs spécifiques et les résultats escomptés ont-ils été atteints comme prévu ? La qualité des résultats est-elle satisfaisante ?*
 - *Quels facteurs internes et externes ont favorisé ou contraint l'efficacité du programme ?*
 - *Les publics cibles perçoivent-ils la CRB comme un acteur de référence en droit international humanitaire/d'ECMS ?*
 - *Le système et les outils de suivi-évaluation sont-ils adéquats pour suivre les résultats de l'intervention ?*
 - *Comment pourrait-on mieux intégrer le suivi de la théorie du changement au système de suivi-évaluation ?*
 - *Le profil de volontaires recherché par la CRB-Cf est-il adapté à la nature des activités qui leur sont proposées ? Dans quelle mesure l'engagement et la nature des activités proposés par la CRB-Cf répond-il aux besoins et aux attentes des volontaires ? Comment l'encadrement et l'accompagnement offert par le programme pourrait-il être adapté afin de mieux répondre à ces besoins et attentes ?*
 - *Dans quelle mesure l'accompagnement des volontaires par la CRB-Cf a-t-il permis une contribution efficace et de qualité des volontaires au déploiement de l'intervention ? Comment renforcer cet accompagnement afin de développer leur autonomie et leur mise en activité ?*
 - *Quels ont été les incitants et freins principaux à la mise en projet des enseignant-es touchés-es par la promotion de l'offre ?*
- **Au niveau de l'efficience :**
 - *Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du programme ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?*
 - *Quels facteurs ont favorisé ou contraint l'efficience du programme ?*
- **Au niveau de la cohérence :**
 - *Dans quelle mesure les actions d'ECMS en milieu scolaire et de sensibilisation et de formation des acteur-rices relais soutiennent-elles de manière efficace et pertinente les activités de plaidoyer vers les décideur-euses politiques ?*
 - *L'approche des établissements scolaires en tant que Croix-Rouge est-elle suffisamment cohérente ? Comment l'offre pédagogique de la Croix-Rouge est-elle perçue ?*
 - *Cette approche est -elle cohérente/complémentaire à celles menées par d'autres acteurs travaillant sur les mêmes thématiques et publics ?*
 - *Le travail en synergie avec d'autres acteurs est-il efficace ? Dans quelle mesure peut-il encore être amélioré ?*
- **Au niveau de la pertinence :**
 - *Les approches et les types d'activités étaient-elles adaptées aux besoins des groupes-cibles ?*
 - *Quels facteurs ont favorisé ou contraint la pertinence du programme ?*

- *Dans quelle mesure notre offre pédagogique répond-elle aux attentes des enseignant-es d'Education à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) ? Comment pourrait-elle mieux y répondre ?*
- *Dans quelle mesure l'approche métier appliquée aux activités à destination des acteur-rices relais a-t-elle permis de répondre aux besoins et attentes des acteur-rices relais touché-es ?*
- Au niveau de la **durabilité** :
 - Quels sont les principaux effets (positifs, négatifs, prévus ou fortuits, directs ou indirects) de l'intervention et les perspectives de voir ces effets perdurer chez nos différents groupes cibles ?
 - Comment mieux mesurer et renforcer la durabilité de notre intervention ?
 - *Les enseignant-es ayant bénéficié d'une animation ont-ils/elles donné suite ? Les enseignant-es ayant mené un projet avec leurs élèves ont-ils/elles appliqué la méthodologie ECMS à d'autres de leurs activités ?*
 - *Dans quelle mesure les acteur-rices relais ont-ils/elles effectivement mobilisé les connaissances et compétences acquises dans leur pratique professionnelle et pour quelles raisons/sous quelles formes ?*
- Au niveau des **thématiques transversales** (genre, environnement) :
 - Dans quelle mesure les thématiques transversales du genre et de l'environnement ont-elles été intégrées à nos activités et outils de diffusion ? Comment améliorer l'intégration transversale et spécifique de ces thématiques ?

Sources

Documents généraux :

- Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Mandat et statuts de la Croix-Rouge de Belgique
- Stratégie CICR
- Stratégies 2020 CRB-Cf et RKV
- CSC Belgique
- Evaluation de l'ECMS du Service de l'évaluation spéciale de la DGD (2018)
- Evaluation d'impact sur la perception des enseignant-es (2018)
- Evaluation intermédiaire commune sur les activités de plaidoyer vers les décideur-euses politiques (2020)
- Programmes 2017-2021 CRB-Cf, cadre logique et théorie du changement
- Dispositifs de suivi des indicateurs
- Bilan semestriel de l'avancée des indicateurs
- Justification morale DGD (scores de performance et leçons apprises)
- Objectifs opérationnels
- Suivi budgétaire
- Liste de contacts
- Liste des réseaux auxquels participent la CRB-Cf
- Sous-site DIH
- Données analytiques de mailchimp
- Fiches des thématiques prioritaires

Documents relatifs aux activités :

- Rapports d'activités, projets et accompagnements
- PV des réunions de debriefing
- Fiches/rapports d'évaluation de formations, animations, projets et accompagnements
- Grilles d'évaluation
- Documents et autres supports de formation
- Profil de poste des volontaires ECM
- Syllabus du volontaire ECM
- PV des réunions des volontaires
- Campagnes ECM et documents de promotion vers les établissements scolaires
- Conventions d'école
- Productions finales des projets de classe et d'école
- Guide pratique à destination des collaborateur·rices d'organismes humanitaires belges travaillant dans des situations de conflit armé ou d'autres situations de violence généralisée

Méthodologie

La méthodologie et les outils déployés pour répondre aux questions d'évaluation devront être définis par l'évaluateur·rice dans son offre. Cependant, celui/celle-ci veillera à couvrir les connaissances, perceptions et réalisations des parties consultées dans le cadre de l'évaluation. Voici quelques suggestions pouvant être intégrées à sa démarche :

- Lecture et analyse des documents listés précédemment
- Questionnaire (par écrit ou par téléphone)
- Focus groups
- Entretiens individuels avec le public cible, les équipes du programme et le management du département international de la CRB-Cf, ainsi qu'avec les parties prenantes

Dans le processus de récolte des données, l'évaluateur·trice tiendra compte de la crise sanitaire en compte et de son impact sur la disponibilité et l'accessibilité des publics cibles. Les manières de mitiger ce risque seront discutées avec le Comité d'évaluation.

5. Rapport d'évaluation et autres produits

L'évaluateur·trice devra produire :

- Un rapport de démarrage après analyse de la documentation et réunion de cadrage avec le service ECM-DIH. Ce rapport devra contenir les éléments suivants :
 - Les données clés de l'évaluation (titre de l'évaluation, données, commanditaires de l'évaluation, contractants,...)
 - Une méthodologie détaillée basée sur les termes de référence et la réunion de cadrage (dont une stratégie et des méthodes pour impliquer activement les publics dans l'évaluation, en tenant compte du contexte sanitaire)
 - Une planification détaillée de chaque tâche du processus d'évaluation et des personnes responsables
 - La liste des parties prenantes à consulter

- Si pertinent, des commentaires sur la faisabilité de l'évaluation proposée et suggestions d'amendements des termes de référence
- Un rapport provisoire dont la structure est identique au rapport final.
- Un rapport final qui comportera au minimum :
 - Un résumé exécutif de quatre pages maximum reprenant les « éléments principaux » de l'évaluation relatifs au contexte et à la méthodologie, les conclusions par rapport aux critères/questions d'évaluation ainsi que les recommandations et les leçons tirées de l'évaluation
 - Le rapport principal comprenant :
 - Une explication du contexte, du but, de la portée, des objectifs et des questions évaluatives de l'évaluation
 - Une présentation des méthodes et des outils employés pour collecter les données, leur justification et leurs limites, une explication de la constitution de l'échantillon et de la triangulation des données
 - Des constats, des conclusions par question évaluative (analyse) et des recommandations communes aux commanditaires de l'évaluation
 - Les annexes pertinentes: données qualitatives et quantitatives (en version électronique de manière complète et claire), termes de référence, outils de collecte de données, liste des sources utilisées (primaires et secondaires) et autres documents de référence.

Le rapport final devra également :

- Etre rédigé en français
- Etre rédigé dans un langage accessible et clair
- Assurer une analyse sur base de données pertinentes et fiables et en préciser les sources
- Comprendre des recommandations spécifiques, réalistes et détaillées quant à comment les mettre en oeuvre et par qui
- Ne pas dépasser 30 pages (annexes non comprises)
- Un PowerPoint de présentation servant de support pour la restitution et reprenant (résumé):
 - Présentation du plan d'implémentation de l'évaluation
 - Explication de la méthodologie utilisée et de ses limites ainsi que de la constitution de l'échantillon
 - Présentation des résultats clés et des recommandations

L'évaluation devra aboutir en un rapport final écrit et délivré à la CRB-Cf au plus tard le 25 février 2022 en version électronique.

L'exercice d'évaluation sera clôturé une fois les parties s'étant mises d'accord sur les documents finaux produits par l'évaluateur-riche.

6. Budget et calendrier

Le budget **indicatif** de cette évaluation est de 20.000 € TTC (la CRB n'est pas exonérée de TVA et elle ne peut pas la récupérer).

Tous les coûts encourus par le prestataire relatifs à l'établissement de son offre seront supportés par le prestataire. Le présent marché est un marché à prix global, ce qui signifie que le prix global est forfaitaire, aucune révision de prix ne sera possible.

L'évaluation sera réalisée entre septembre 2021 et février 2022 (calendrier indicatif). Elle s'effectuera en plusieurs phases : une phase de cadrage permettant à l'évaluateur-riche de s'informer sur l'approche mise en œuvre et de cadrer son évaluation, une phase d'évaluation proprement dite et une phase de restitution comprenant des échanges sur les rapports provisoire et final ainsi qu'une présentation des conclusions et des recommandations aux commanditaires.

Le temps à consacrer à la réalisation du processus d'évaluation est **estimé** à un total de 35 jours, dont :

- 4 jours de lecture de documents
- 2 jours de phase de cadrage
- 12 jours de récolte de données
- 4 jours d'analyse de données
- 7 jours de rédaction du rapport provisoire
- 2 jours de restitution du rapport provisoire et d'intégration des commentaires du comité d'évaluation
- 3 jours de rédaction du rapport final
- 1 jour de réunion de restitution

Le calendrier **indicatif** proposé de l'évaluation est le suivant :

Mois-année	Etape	Responsabilité
Semaine du 13 août 2021	Sélection de l'évaluateur-riche	Comité d'évaluation
Septembre 2021	Briefing de l'évaluateur-riche	Comité d'évaluation
Octobre 2021	Etude documentaire Présentation de la méthodologie	Evaluateur-riche
Octobre-décembre 2021	Phase de récolte des données	Comité d'évaluation
Janvier 2022	Rédaction du rapport provisoire à remettre au plus tard le 15 janvier 2022	Evaluateur-riche
Février 2022	Réunion de restitution du rapport provisoire auprès du comité d'évaluation	Evaluateur-riche
25 février 2022	Rédaction du rapport final à remettre au plus tard le 25 février 2022	Evaluateur-riche
Mars 2022	Réunion de restitution auprès	Evaluateur-riche

	d'un comité élargi	
	Validation du rapport final et rédaction d'une management letter	Comité d'évaluation

L'évaluateur-rice est libre de soumettre un calendrier revu en fonction de ses propres estimations.

Dans sa planification, l'évaluateur-rice devra cependant tenir compte des vacances scolaires et d'une plus faible disponibilité des enseignant-es au mois de septembre ainsi que des professionnel·les au mois de décembre.

7. Pilotage

L'ensemble du processus d'évaluation est géré de façon conjointe par un comité de pilotage mixte CRB-Cf qui a pour responsabilité de :

- Rédiger le cahier des charges de l'évaluation
- Diffuser l'appel d'offre et sélectionner l'évaluateur-rice externe
- Briefer et mettre à disposition de l'évaluateur-rice l'ensemble des documents et informations nécessaires à la bonne réalisation de l'évaluation
- Contrôler la qualité des produits de l'évaluation : veiller à leur conformité avec les termes de référence, à leur validité, fiabilité et utilité, formuler des commentaires au rapport provisoire fourni par l'évaluateur-rice
- Valider le rapport final
- Examiner les recommandations
- Rédiger une réponse de l'organisation quant aux recommandations reçues
- Assister à/aux réunion(s) de restitution faite(s) par l'évaluateur-rice

Ce comité est composé de :

- Service ECM-DIH : Responsable du Service Education à la citoyenneté mondiale et Droit international humanitaire, Coordinatrice de projets PMER, Référente pour la Diffusion du DIH, Coordinatrice ECM
- Externes au Service ECM-DIH : Responsable Partenariats et Programmes, Coordinateur de projets Rétablissement des Liens Familiaux.

Chaine de communication

L'évaluateur-trice pourra adresser ses correspondances aux points focaux du comité : Karim Gangji et Kelly Vanham (dih@croix-rouge.be).

Les livrables de chaque phase seront transmis par l'évaluateur-rice au point focal comité par email.

Lors des communications du comité d'évaluation vers l'évaluateur-rice, le point focal comité sera chargé de compiler les remarques et décisions et de les transmettre à l'évaluateur-rice. Les décisions devront être validées par les membres avant d'être transmises.

8. Normes éthiques et de qualité

Tel que stipulé dans la politique d'évaluation interne externalisée, les évaluateur·rices doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour garantir que l'évaluation soit conçue et menée de manière à respecter et à préserver les droits et le bien-être des personnes et des communautés auxquelles elles appartiennent ; qu'elle soit techniquement exacte, fiable et légitime ; qu'elle soit réalisée de façon transparente et impartiale ; et qu'elle contribue à promouvoir l'apprentissage institutionnel et la responsabilisation. Par conséquent, l'équipe d'évaluation devrait respecter les normes énoncées ci-dessous (<https://www.ifrc.org/Glo-bal/Publications/monitoring/IFRC-Framework-for-Evaluation.pdf>) :

1. Utilité : les évaluations doivent être utiles et utilisées.
2. Faisabilité : les évaluations doivent être réalistes, diplomatiques et gérées de façon rentable et sensée.
3. Éthique et licéité : les évaluations doivent être réalisées dans le respect de l'éthique et des lois, en veillant tout particulièrement au bien-être des personnes qui y participent ou qui en subissent les effets.
4. Impartialité et indépendance : les évaluations devraient être impartiales et donner une appréciation détaillée et objective qui tient compte du point de vue de toutes les parties prenantes.
5. Transparence : les évaluations devraient être menées de façon ouverte et transparente.
6. Précision : les évaluations devraient être techniquement exactes et fournir suffisamment d'informations sur les méthodes de collecte, d'analyse et d'interprétation des données pour en démontrer la validité ou le bien-fondé.
7. Participation : les parties prenantes devraient être consultées et véritablement associées au processus d'évaluation si cela est possible et justifié. Une attention particulière doit être portée sur la participation des enfants.
8. Collaboration : la collaboration entre les principaux partenaires opérationnels dans le processus d'évaluation contribue à renforcer la légitimité et l'utilité de l'évaluation.

Il est également attendu que l'évaluation soit menée dans le respect de la politique intégrité du département international de la CRB-Cf et des sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à savoir : 1) l'humanité, 2) l'impartialité, 3) la neutralité, 4) l'indépendance, 5) le volontariat, 6) l'unité, et 7) l'universalité. De plus amples informations sur ces Principes sont disponibles à l'adresse : www.ifrc.org/what/values/principles/index.asp

9. Équipe d'évaluation & qualification

L'équipe d'évaluation devra présenter les compétences suivantes :

- Diplôme de master pertinent
- Faire preuve d'une maîtrise active du français, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Faire preuve d'une connaissance méthodologique et pratique des méthodes d'évaluation qualitative
- Avoir de très bonnes compétences interpersonnelles et de communication
- Faire preuve d'une capacité d'analyse de données qualitatives
- Faire preuve d'une expérience prouvée réussie d'évaluation portant sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (sensibilisation, conscientisation, mobilisation citoyenne, plaidoyer politique et actions de renforcement des capacités)
- Atouts supplémentaires : avoir une expérience ou connaissance d'organisation fonctionnant en réseau ; une connaissance du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

10. Procédures de soumission des candidatures

L'évaluateur-trice sera sélectionné-e sur base d'une offre technique et financière à soumettre par email à l'adresse suivante : dih@croix-rouge.be **avant le 13 août 2021**. Le document doit être joint au courriel en format Word et PDF avec pour objet du message : « Evaluation externe ECM-DIH 2021 – offre technique et financière ».

La candidature devra comprendre :

- Une offre technique (max. 8 pages) décrivant la compréhension des attentes concernant cette évaluation, les objectifs de l'évaluation, les questions d'évaluation, l'approche méthodologique et les moyens mis en œuvre, les données et les sources sur lesquelles l'évaluation se base et les recommandations pour la bonne réalisation de la mission
- Une offre financière détaillée (nombre de jours nécessaires et honoraires journaliers, enveloppe forfaitaire pour d'autres frais tels que de déplacement, administratifs, échéancier de paiement, etc.).
- Un calendrier de l'évaluation (plan de travail, étapes et échéances)
- Le CV de l'évaluateur-ric(e) (ou les CV si réalisée par plusieurs personnes)
- Une lettre résumant l'expérience de l'évaluateur-ric(e) en lien avec l'objet de la présente évaluation, sa disponibilité et les contacts de trois personnes pour prise de référence
- Un exemple récent de rapport d'évaluation déjà réalisé par l'évaluateur-ric(e)

La CRB-Cf utilisera les informations fournies par les soumissionnaires uniquement pour évaluer les candidatures. Les candidatures incomplètes ou soumises après la date de clôture ne seront pas prises en compte.

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Expérience et compétences pertinentes
- Description claire de l'approche méthodologique proposée
- Respect du calendrier proposé
- Offre financière

L'évaluateur-trice sélectionné sera averti au plus tard le 20 août 2021.

Toute question de clarification sur ces termes de références devra être posée par email à l'adresse suivante : dih@croix-rouge.be avant le 6 août 2021.

La CRB-Cf se réserve le droit de relancer une nouvelle procédure de sélection si aucune proposition reçue n'est jugée de qualité suffisante.

11. Annexe

Annexe 1 : Acronymes et glossaire

CRB-Cf: Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone

DI : Département international

RKV : Rode Kruis Vlaanderen

Mouvement CRCR : Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

OSC : organisation de la société civile

ACNG : Acteur de la coopération non gouvernementale

DIH : droit international humanitaire (ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, limitent les effets des conflits armés. Le DIH protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et restreint les moyens et méthodes de guerre)

DGD : SPF Affaires étrangères, commerce extérieur et Coopération au Développement - Direction Générale de Coopération au développement et Aide humanitaire (bailleur de fond principal)

CSC : Cadre stratégique commun

FICR : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

CICR : Comité international de la Croix-Rouge

SN : sociétés nationales

ToC : théorie du changement

ECMS : Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire

PMER : Planning, Monitoring, Evaluation and Reporting